

Lure le 22 février 2018

Clamecy : au-delà des paroles ou des écrits....

Le 17 octobre dernier le gouvernement diffuse un dossier de presse intitulé « **Renforcer l'accès territorial aux soins** ».

On peut y lire sous la plume du premier ministre « *qu'il faut faire tomber les barrières : celles qui nous empêchent de renforcer l'offre de soin* » et sous celle de Madame A. BUZIN, Ministre, dans les quatre priorités de son plan d'action, « *Le renforcement de l'offre de soins dans les territoires au service des patients* » et « *Une meilleure organisation des professions de santé pour assurer une présence soignante pérenne et continue* ».

Quatre mois plus tard, à Clamecy, leurs propos sont démentis par les injonctions de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne – Franche-Comté qui entend y fermer les urgences de nuit.

Les élus du territoire n'ont d'autre recours que de démissionner et les usagers de s'adresser à la ministre alors qu'elle écrivait pourtant dans le même document : « *C'est en favorisant les synergies entre les professionnels, les élus et les usagers, que les acteurs locaux pourront construire ensemble un projet de soins mieux adapté aux besoins des usagers. Le rôle de l'Etat, des agences régionales de santé et de l'Assurance maladie est d'accompagner et d'encourager ces initiatives locales.* »

Paradoxalement, la sécurité des patients, brandie régulièrement pour tenter de justifier des fermetures de service, est, comme en maints endroits où les urgences sont menacées de fermeture, absente des critères de décision.

Dans ce contexte, la Coordination Nationale assure de son entier soutien les élus, les personnels hospitaliers et la population de la région de Clamecy, comme elle soutient partout en France et notamment dans cette région toutes les mobilisations citoyennes concernant la santé de proximité, comme à Avalon, Tonnerre et Gray qui subissent la même pression que Clamecy.

Rappel : une rencontre régionale de tous les comités et contacts de Bourgogne Franche Comté aura lieu le 21 mars à Arc les Gray.

Signez et faites signer la pétition :

<https://www.mesopinions.com/petition/sante/stop-catastrophe-sanitaire-annoncee-exigeons-acces/37000>

Le CA de la Coordination Nationale



COORDINATION NATIONALE
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Afrique en avril 2004)
Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE
Secrétariat : Lundi/jeudi/vendredi de 13h30-17h00 et mardi/mercredi : 9h00-12h30
Tél : 09 67 04 55 15
SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025
Association agréée - Arrêté du 11/06/2013 - N2011RN0190
Site : <http://www.coordination-nationale.org>
Contact : postmaster@coordination-nationale.org
Présidente : Hélène DERRIEN derrien-h@laposte.net
Adresse : 5 impasse Emmy Leuze Hirschfeld - 29900 CONCARNEAU - Tél 09 53 28 95 10 - 06 77 36 35 98
Vice-Présidente : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr
Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02